Ville de Genève
Conseil municipal

M-1312

Réponse du Conseil administratif du 21 juin 2023 à la motion du 13 septembre 2017 de Mmes et MM. Grégoire Carasso, Alain de Kalbermatten, Albane Schlechten, Ulrich Jotterand, Brigitte Studer, Alfonso Gomez, Tobias Schnebli, Uzma Khamis Vannini, François Mireval, Emmanuel Deonna, Sylvain Thévoz, Daniel Sormanni et Marie Barbey-Chappuis: «Pour une presse locale forte et indépendante».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

– l'appel citoyen lancé à Tamedia en septembre 2016;
– la résolution R-197 signée par l'ensemble des groupes du Conseil municipal et acceptée par une très large majorité le 27 septembre 2016;
– la motion déposée au Grand Conseil par M. le député Guy Mettan et ses considérants suivants;
– la réorganisation annoncée le 23 août dernier, par le groupe d'édition Tamedia, d'importants titres romands ainsi que la fusion, totale ou partielle, de leurs rédactions;
– la saignée opérée sur la *Tribune de Genève* qui perd ses rubriques nationale, internationale, économique et sportive au profit de Lausanne, dès le 1er janvier prochain;
– les probables licenciements liés dès l'année 2018;
– la perte de l'identité et de l'autonomie éditoriale d'un journal faisant partie du patrimoine médiatique genevois depuis 1879;
– l'affaiblissement constant de la place médiatique genevoise depuis la disparition de *La Suisse* et du *Journal de Genève*;
– le bénéfice net en hausse de 76,7 millions de francs du groupe Tamedia pour le premier trimestre de cette année (+ 37,1%),

le Conseil municipal demande au Conseil administratif, en lien avec les pouvoirs publics et privés concernés:

– de convoquer le plus vite possible les partenaires ainsi que les milieux concernés afin d'étudier la mise en place de mesures visant à soutenir et à développer les médias locaux genevois restants;
– d'étudier la création d'un fonds de soutien public-privé ou de toute autre piste de financement alternatif;

– d'augmenter le nombre d'annonces publicitaires payantes dans la presse écrite, radiophonique, télévisuelle, afin de maintenir une presse locale, forte et indépendante.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif s'est engagé depuis l'année 2018 dans une démarche prospective de soutien aux médias, considérant leur importance pour la démocratie (https://www.geneve.ch/fr/actualites/dossiers-information/soutien-ville-geneve-medias). Les principaux partenaires publics et des médias avaient été réunis au cours de rencontres et événements, et en particulier une démarche de «hackaton» structurée et menée par l'association Open Geneva, spécialiste en la matière (https://www.geneve.ch/fr/actualites/actmedia-journee-penser-ensemble-avenir-journalisme).

Il ressort de ces démarches et projets-pilotes de dispositifs de soutien que la Ville de Genève, en tant que commune genevoise et deuxième ville suisse, peut certes mener une action de proximité impactante et jouer un rôle symbolique nécessaire, mais que le nécessaire soutien structurel aux médias ne pourra être mis en place qu'au niveau de la Confédération ou alors au minimum en réunissant les collectivités publiques (cantons et villes) au niveau romand.

Des démarches allant dans le sens de ce dernier point ont été entreprises afin de tenter de réunir les cantons et villes romandes au sein d'une structure commune de soutien aux médias. Une étude posant les bases d'une telle structure a été financée en association avec le Canton de Vaud, le Canton de Genève et la Ville de Lausanne (https://www.impressum.ch/fileadmin/user_upload/Dateien/News/Rapport-aider_la_presse_2021_mandat_NP.pdf). Par ailleurs, la Ville a soutenu le lancement du «Pacte de l'enquête» de l'association JournaFONDS (https://www.journafonds.ch/): celui-ci se développe à l'échelle suisse et permet de stimuler et soutenir des projets d'enquête et de reportage journalistique sur des sujets d'intérêt public.

Concernant le soutien local, la Ville a procédé de manière agile en testant sous forme de projet-pilote des bourses de soutien aux médias en 2020-2021 (https://www.geneve.ch/fr/actualites/dossiers-information/soutien-ville-geneve-medias/bourses-soutien-medias). Ce dispositif s'inspire de celui qui avait été mis en place pour soutenir les librairies indépendantes, à savoir une subvention dédiée non pas au cœur de métier de médias (la vente de journaux/d'informations) mais à des éléments qui constituent leur plus-value citoyenne et démocratique, soit l'organisation d'événements publics, de débats, d'actions pédagogiques ou citoyens, ou enfin le développement de nouveaux outils de participation, de consultation ou d'échanges. Les retours de cette édition-pilote ont

été très positifs et un dispositif pérenne a pu être inscrit dès cette année au budget municipal. Le soutien sera donc reconduit cette année, sous l'égide du Service des relations extérieures et de la communication, auprès de qui le Conseil municipal a souhaité inscrire ce budget de 60 000 francs.

Enfin, et pour répondre à la demande d'augmenter le nombre d'annonces publicitaires payantes dans la presse écrite, radiophonique, télévisuelle, afin de maintenir une presse locale, forte et indépendante, il est nécessaire de rappeler que l'achat d'espaces publicitaires se fait prioritairement en fonction des cibles à atteindre pour l'action publique (offres d'emploi, annonces d'événements culturels, …). Le Conseil administratif a toutefois mis en place une recension consolidée de l'ensemble des budgets dédiés de manière à s'assurer du maintien de leurs volumes et d'avoir une vision synthétique de leur utilisation.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le conseiller administratif:
Sami Kanaan